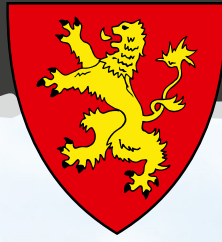


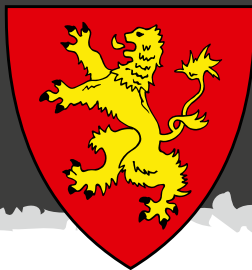
Octobre 2020



Bulletin municipal n° 16
COPPONEX

www.copponex.fr





Informations municipales p. 4 à 5

- Élections municipales 2020
- Les commissions communales

Les finances p. 6 à 7

- Budget général 2020
- Budget prévisionnel 2020

Administration et Personnel p. 8

- Service animation
- Environnement et développement durable
- Remerciement de la mairie

Information et Communication p. 9 à 11

- L'abriculture et Vergers Tissot

Affaires Scolaires et Périscolaires p. 12 à 15

- Affaires Scolaires et Périscolaires
- Point cantine
- Évolution de l'accueil périscolaire
- Interview de Pascal Bertrand
- Quelques citations par les enfants
- Classe découverte du 07 au 10 février

Vie locale et associative p. 16 à 18

- Association Culture et Loisirs
- Associations des Parents d'Élèves
- Liste des associations
- Les Rendez-Vous de Copponex
- A la rencontre de nos exposants

Urbanisme et Bâtiments p. 19

- Permis de construire de septembre 2019 à 2020
- Déclarations préalables de septembre 2019 à août 2020

Voirie, Réseaux divers p. 20 à 21

- Voirie
- Réseaux divers
- Nouveautés au Chef-lieu
- CCAS - Aux habitants de Copponex
- Le mot « d'agissons ensemble pour Copponex »

État civil, et infos pratiques p. 22 à 24

Direction de la publication : Mairie de Copponex - 70 place de l'Eglise - 74350 Copponex

Rédaction : Clarisse Faure

Remerciements : équipe municipale, APE, ACL, Ecole de Copponex et VERGERS Tissot

Création graphique et impression : L'Atelier de Publicité - 117 Grand Rue - 74350 Cruseilles



2020, une année pas comme les autres



**Chères Copponésiennes,
Chers Copponésiens,**

Le 15 mars dernier, la liste Vivre à Copponex a remporté les élections municipales avec 51,30 % des voix.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les habitants de Copponex qui se sont déplacés dans ces circonstances exceptionnelles et qui nous ont de nouveau accordé leur confiance. Je tiens aussi à féliciter les membres de la liste d'opposition, menée par Michel Gondret.

La nouvelle équipe municipale n'a pris ses fonctions que le 28 mai dernier en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19. Dorénavant en place, et empreints de dynamisme, vos élus sont prêts à relever les défis de ce nouveau mandat et à œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens dans le respect et la préservation de notre environnement.

Les 14 membres du conseil municipal ainsi que moi-même allons travailler ensemble afin de poursuivre et développer les projets engagés en matière de sécurisation routière, promouvoir la jeunesse et dynamiser notre territoire, valoriser la vie locale, partager des événements festifs et fédérateurs. Tout cela en étant au plus proche des attentes des habitants de notre commune, avec bienveillance, réactivité, respect et transparence.

Ce nouveau bulletin détaille les diverses actions entreprises depuis la mise en place de notre nouvelle équipe, débuts bousculés par la crise sanitaire et ses impacts quotidiens sur nos projets et activités.

Malgré ces complications, nous continuerons à mettre en place une gouvernance de proximité et de dialogue afin de satisfaire au mieux les attentes de nos concitoyens. Nous espérons que ces informations vous seront utiles et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Amicalement,
Votre Maire, **Julian MARTINEZ**



Informations municipales



Élections Municipales 2020



Les citoyens de Copponex se sont exprimés aux urnes le 15 mars 2020 pour les élections municipales.

Le taux de participation cette année était de 63,33% lors du premier tour des élections municipales, soit une hausse de 3,03 points de la participation par rapport à 2014.

L'ensemble des 15 sièges à pourvoir a été octroyé dès le 1^{er} tour du scrutin.

Julian Martinez, maire sortant, obtient 51,30 % des voix au premier tour. Sa liste, Vivre à Copponex, totalise 12 élus. Michel Gondret (Agissons ensemble pour Copponex) emporte le soutien de 48,69 % des votants. 3 candidats de sa liste siègent au conseil municipal.

La nouvelle équipe municipale, composée d'anciens élus et de nouveaux habitants, assure une diversité socioprofessionnelle, mêlant

actifs et retraités, pour mener au mieux les thèmes de la vie communale.

Motivés et volontaires, nous sommes prêts à nous engager pour servir les habitants de Copponex, être à l'écoute de tous et répondre aux interrogations de chacun.



DE GAUCHE A DROITE :

- Aurore Gremiom,
- Francois Richer,
- Sandra Dechandon,
- Philippe Thomasson (1^{er} adjoint),
- Flora Juan,
- Clarisse Faure (4^{ème} adjointe),
- Christelle Thomasson,
- Julian Martinez (Maire et conseiller communautaire),
- Frédéric Sciscioli,
- Geneviève Nier (2^{ème} adjointe et conseillère communautaire),
- Valentin Paget,
- Alain Jacquemoud,
- Jacques Sibille (3^{ème} adjoint),
- Sylvie Lugaz,
- Manque Michel Gondret absent sur la photo.



Les commissions communales



Finances

GONDRET Michel
SIBILLE Jacques
THOMASSON Philippe
DECHANDON Sandra

Centre Communal Action Sociale

NIER Geneviève
DECHANDON Sandra
GONDRET Michel
THOMASSON Christelle

Urbanisme et Bâtiments

THOMASSON Philippe
JACQUEMOUD Alain
SCISCIOLI Frédéric
RICHER François

Administration et Personnel

GREMION Aurore
THOMASSON Philippe
JACQUEMOUD Alain
SCISCIOLI Frédéric

Communication Informations municipales

FAURE Clarisse
LUGAZ Sylvie
GREMION Aurore
JUAN Flora

Voirie, Réseaux Divers

SIBILLE Jacques
RICHER François
JACQUEMOUD Alain
PAGET Valentin

Contrôle des listes électorales

JACQUEMOUD Alain
THOMASSON Christelles
PAGET Valentin
RICHER François
GONDRET Michel

Environnement et Développement durable

PAGET Valentin
JACQUEMOUD Alain
GONDRET Michel
NIER Geneviève

Affaires scolaires et péri-scolaires

JUAN Flora
THOMASSON Christelle
LUGAZ Sylvie
GONDRET Michel

Délégué Syane

SIBILLE Jacques

Appel d'offre

TITULAIRES
THOMASSON Philippe
SCISCIOLI Frédéric
GONDRET Michel

SUPPLÉANTS
FAURE Clarisse
JACQUEMOUD Alain
RICHER François

« Créer du lien » Vie locale et associative

GONDRET Michel
SIBILLE Jacques
THOMASSON Philippe
DECHANDON Sandra

Correspondance défense

NIER Geneviève

Délégués Syndicats Mixte du Salève

TITULAIRES
SIBILLE Jacques
RICHER François

SUPPLÉANT
NIER Geneviève

Comité National d'Action Sociales des agents

SIBILLE Jacques

«Gestion du cimetière»

THOMASSON Philippe
PAGET Valentin

Responsables salle des fêtes

TITULAIRE
JACQUEMOUD Alain
SUPPLÉANT
THOMASSON Philippe

Référents association des communes forestières

TITULAIRE
PAGET Valentin
SUPPLÉANT
JACQUEMOUD Alain



Budget général 2020



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé de la dépense	Montant
Charges à caractère général	333 797,36 €
Charges de personnel	411 400,00 €
Autres charges	104 620,00 €
Intérêts des emprunts	36 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	297 372,74 €
Opérations d'ordre entre sections	41 716,43 €
TOTAL	1 234 906,53 €

Libellé de la recette	Montant
Atténuation de charges (remboursements maladies agents)	21 500,00 €
Produits des services	46 140,00 €
Revenus des immeubles	60 420,00 €
Impôts et taxes	284 861,00 €
Dotations et participations	582 591,00 €
Produits exceptionnels	10 000,00 €
Excédent reporté	229 394,53 €
TOTAL	1 234 906,53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé de la dépense	Montant
Elaboration PLU	1 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Remboursement taxe aménagement	40 000,00 €
Acquisition terrains	21 000,00 €
Travaux de bâtiments, voirie et réseaux	521 365,74 €
Matériel, mobilier et véhicule agent)	51 000,00 €
Remboursement d'emprunts	145 200,00 €
Immobilisations en cours (travaux micro-crèche)	700 044,00 €
TOTAL	1 489 609,74 €

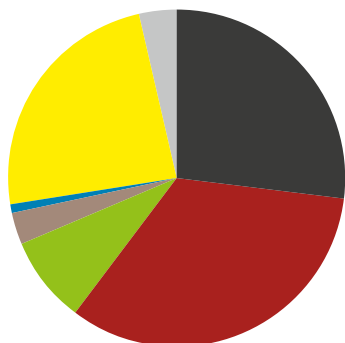
Libellé de la recette	Montant
Excédent reporté	254 107,47 €
Virement de la section de fonctionnement	297 372,74 €
Dotations	168 213,00 €
Subventions	415 000,00 €
Excédent capitalisé	161 000,00 €
Opération d'ordre de section à section	41 716,43 €
Emprunts et cautions	152 200,00 €
TOTAL	1 489 609,64 €



Budget prévisionnel 2020

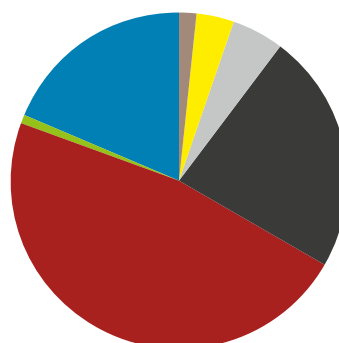


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges à caractère général

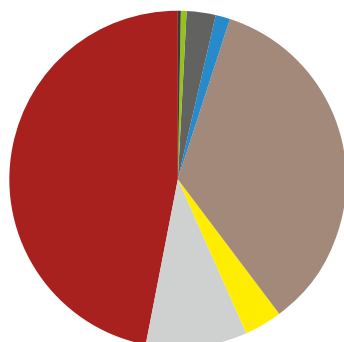
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Impôts et taxes
- Atténuation de charges (remb. maladie agents)
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Excédent reporté

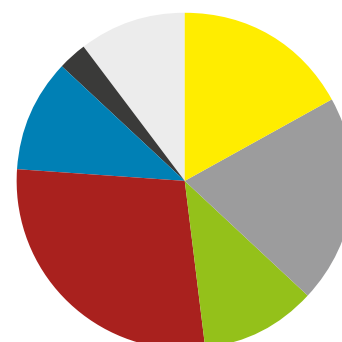
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 234 906,53 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Elaboration PLU
- Dépenses imprévues
- Remboursement taxe aménagement
- Acquisition terrain
- Travaux de bâtiments, voirie et réseaux
- Matériel, mobilier et véhicule agent
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations en cours (travaux micro-crèche)

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions
- Emprunts et cautions
- Opération d'ordre de section à section
- Emprunts et cautions
- Excédent reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Excédent capitalisé

Pour la partie investissement, c'est-à-dire les gros travaux, il s'équilibre à la somme de 1 489 609,64 €. Les principaux projets de l'année 2020 concernent : la création d'une micro-crèche, la poursuite des travaux de mise en conformité de l'éclairage public et le remplacement d'un des véhicules des services techniques. En ce qui concerne le budget autonome géré par le Centre Communal d'Action Sociale, pour l'année 2020, il s'élève à 7 385,23 €.

Administration et Personnel



Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux agents et **une heureuse retraite à Claude.**

Une nouvelle page s'écrit dans le service animation et périscolaire de Copponex. Depuis le 31 août, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Pascal BERTRAND.

Venant de la commune de Valleiry où il a exercé les mêmes fonctions, Pascal BERTRAND aura la charge de la gestion générale du service et de la direction de l'équipe. Vous pouvez également le croiser durant les mercredis et les vacances scolaires.

En effet, la commune de Copponex a mis en place depuis septembre un accueil tous les mercredis de 8h à 18h pour les enfants de maternelle et de primaire.

L'augmentation constante des effectifs durant l'accueil du matin, la pause méridienne et l'accueil du soir nécessite une augmentation du temps de travail de Solène JACQUEMOUD et Cléa BUAZ et la présence quotidienne d'un directeur.

Aux services techniques, Claude MOTHERE est parti à la retraite le 1^{er} mai et a été remplacé par Olivier SEIFERT qui travaille à mi-temps.

Après plusieurs expériences en agriculture et logistique, il nous dit : « souhaiter relever un nouveau challenge professionnel » avec l'entretien de la voirie et des espaces verts à Copponex.

Environnement et développement durable



Adhésion à l'association des communes forestières pour une meilleure défense des intérêts de la propriété forestière communale et la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt.

La participation à ce syndicat s'élève à 9.84 € par habitant et par an.

LES RÉFÉRENTS SONT :

- M. PAGET Valentin, référent titulaire.
- M. JACQUEMOUD Alain, référent suppléant.

DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE :

- M. SIBILLE Jacques, délégué titulaire.
- M. RICHER François, délégué titulaire.
- Mme NIER Geneviève, déléguée suppléante.

Remerciements de la mairie



La mairie tient à remercier M. et Mme BLIN qui ont confectionné une centaine de masques, les ont distribués à leurs voisins et en ont mis à la disposition de la mairie.

Certains ont été distribués aux personnes les plus fragiles.

Par ailleurs, 2 masques lavables par adulte ont été mis à disposition des habitants : un offert par la région Auvergne Rhône-Alpes distribué à tous les Copponésiens et un lot de dix offert aux personnes âgées.





L'arboriculture et Vergers Tissot



La nouvelle équipe municipale a été conviée le 27 juin 2020 à découvrir les Vergers Tissot. Gérard et Mathieu Tissot, ainsi que Laurianne Marini nous ont présenté en détail le fonctionnement des vergers, les complexités du métier d'arboriculteur et nous ont proposé une visite du nouveau bâtiment. Ce fut un agréable moment d'échange, **qui marque le début d'une plus grande coopération afin de travailler ensemble vers plus de transparence et d'information pour les habitants de la commune.**

Notre commune compte en tout 3 producteurs de pommes, mais l'aventure des Vergers Tissot a, quant à elle, commencé à Copponex il y a déjà plus de 70 ans. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 10 personnes à l'année et de nombreux saisonniers pour le conditionnement, la taille, l'éclaircissage et la cueillette.

Afin de pérenniser ces emplois, les Vergers Tissot mettent un point d'honneur à préserver notre environnement, à développer la qualité de leur production, et à répondre aux attentes des consommateurs. Ainsi, les rendements sont volontairement réduits afin de garantir des fruits de qualité hautement supérieure. Par ailleurs, les Vergers Tissot sont attentifs à l'impact sur l'environnement. Ils agissent après avoir pris en compte de nombreux facteurs déterminants comme la saison, la géographie, les phénomènes météorologiques ou encore les variétés. Tout est fait avec mesure afin de protéger et favoriser la faune utile dans le verger, sans laquelle cette culture ne pourrait exister.

Les pollinisateurs, comme les abeilles, sont indispensables dans la formation des fruits. Depuis de nombreuses années une quarantaine de ruches sont installées au sein des vergers pour les accueillir.

Les insectes utiles y sont confortablement installés.

Des hôtels à insectes sont mis à leur disposition et leur servent d'abris. Ainsi, les coccinelles se nourrissent de pucerons, les typhlodromes éliminent les araignées rouges, etc. Les mésanges, les chauves-souris et les rapaces sont d'autres alliés utiles au verger car ils s'alimentent d'insectes phytophages et autres nuisibles et autres ravageurs. Des nichoirs sont sur chaque hectare.

Les produits phytosanitaires sont utilisés le moins possible, le nombre d'interventions est limité à son minimum. La plupart du temps les Vergers Tissot ont recours à des techniques dites de biocontrôle ou de lutte biologique telles que la confusion sexuelle pour lutter contre le carpocapse, ou « ver » du fruit, le lâchage de prédateurs comme les coccinelles ou encore l'application d'argile. Cette dernière, au-delà de son pouvoir protecteur contre le soleil, agit comme une barrière minérale qui aide naturellement à lutter contre certains bio agresseurs.

Les Vergers Tissot agissent également de manière préventive contre la tavelure afin de limiter les risques de contamination. Ainsi, les vergers sont nettoyés en éliminant les feuilles au sol ainsi que les fruits restants dans le but de détruire les « foyers dormants » et d'éviter toute intervention chimique.

La tavelure est le champignon qui pose le plus de problèmes en verger. C'est pourquoi la culture de variétés de pommes et poires y étant le moins sensible est privilégiée. Ainsi, les variétés Suntan, Opal, Reinette grise du Canada, Dalinsweet, Conférence, Président-Héron sont volontairement cultivées près des habitations car elles nécessitent moins de traitements.

Par ailleurs, des opérations d'observation et de comptage sont effectuées chaque semaine par un technicien de la chambre d'agriculture afin de surveiller la prolifération des maladies et des ravageurs. Cela permet d'établir un diagnostic et d'intervenir uniquement si la récolte est en péril.





Dans ce cas, un technicien les oriente vers des méthodes de biocontrôles, des interventions agréées en Agriculture Biologique ou l'emploi de produits phytosanitaires de synthèses ciblés.

Les Vergers Tissot disposent d'une palette de solutions qui peuvent être des produits autorisés en Agriculture Biologique, des produits de synthèse ou des produits de biocontrôle. Ils s'attachent à utiliser la solution qui répondra le mieux à un problème de manière ciblée, sans affecter l'écosystème du verger à court, moyen ou long terme, tout en préservant nos précieux insectes auxiliaires.

L'utilisation exclusive de traitements d'origine naturelle limite les solutions de protection de la récolte. Lorsqu'elles sont les plus pertinentes, ces solutions sont mises en place dans les vergers. Mais dans certains cas, il peut être plus pertinent d'utiliser une solution phytosanitaire de synthèse ciblée pour lutter contre une maladie qui pourrait rendre le fruit non commercialisable.

Aucune intervention n'est faite automatiquement. Tout dépend de l'observation faite en verger, de la météo, de la variété et un effort important est fourni pour limiter les interventions phytosanitaires à chaque fois que des alternatives existent. Les produits de traitements des pommes et des poires n'ont pas un spectre trop large. Au contraire, ils ciblent uniquement les menaces identifiées sur le verger. Ainsi, les traitements ne se font pas de manière défensive et indifférenciée mais d'une façon bien plus judicieuse.

Les Vergers Tissot sont engagés dans une agriculture de précision, qui vise à n'employer que des produits dûment autorisés, à des doses les plus réduites possible, et au bon moment.

CYCLE DE VIE D'UN POMMIER



ÉTAPE 1 : PLANTATION

Avant la plantation, les variétés de pommes sélectionnées sont greffées sur des porte-greffes parfaitement adaptés aux conditions climatiques et culturelles locales. Après plantation, l'arboriculteur doit attendre 4 à 5 ans pour que le verger entre en production. Pour favoriser la bonne croissance du fruit, le producteur fertilise le sol. Il apporte une fumure organique et minérale et observe régulièrement l'évolution de la croissance végétale.

ÉTAPE 2 : FROID HIVERNAL

Le pommier doit subir une période de froid hivernal pour stimuler sa fructification mais il craint les gelées printanières qui détruisent les fleurs ou brûlent les fruits en formation. Le pommier est taillé afin de sélectionner les rameaux porteurs de fruits.

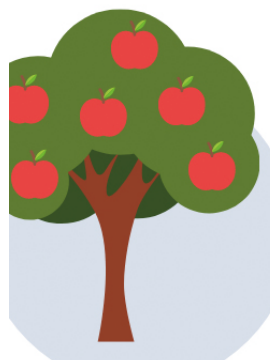
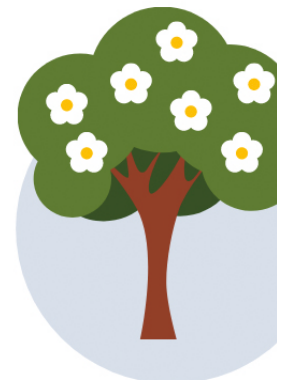


ÉTAPE 3 : LUTTE INTÉGRÉE

Des méthodes de lutte intégrée permettent de combattre les attaques des ravageurs ou des maladies. Il s'agit de traiter les arbres non pas dès leur apparition mais dès que ces attaques atteignent un niveau nuisible. L'arboriculteur utilise des méthodes de comptage qui le renseignent sur la densité des insectes ravageurs et permettent d'apprécier la nécessité d'un soin.

ÉTAPE 4 : FLORAISON

Au printemps, le producteur surveille la floraison. Ce sont les abeilles qui pollinisent les fleurs et favorisent la fructification. À ce stade, le producteur de pommes effectue un éclaircissage pour optimiser la quantité de fruits par branche et éviter le phénomène d'alternance. À la formation des fruits, il procède à un autre éclaircissage, cette fois-ci qualitatif en faisant tomber les fruits trop petits et mal formés pour favoriser la croissance homogène des autres.



ÉTAPE 5 : RÉCOLTE

Selon leur degré de maturité (on détermine leur teneur en amidon), les pommes sont cueillies à maturité "de consommation" pour une consommation immédiate, ou à maturité "de cueillette" pour un stockage et une consommation ultérieurs. Le fruit est alors détaché de la branche avec son pédoncule, sans le tirer. Il est manipulé avec précaution et déposé dans des pallox.



Plan des parcelles : Vergers Tissots



Par ailleurs, afin de préserver notre environnement et de protéger les riverains, Mathieu Tissot et son équipe souhaitent mettre en place certaines actions telles que :

- La transparence et l'information aux riverains qui le demandent à chaque traitement : Les Vergers Tissot et la mairie étudient la possibilité de créer un groupe informatif accessible au voisinage le plus proche afin de prévenir l'usage des pulvérisateurs.
- La visite gratuite des vergers (prévue le 4 octobre 2020 lors de la fête du four à pain).

- L'aménagement des heures et jours d'intervention : ils évitent d'intervenir le weekend ou les jours fériés. La semaine, les traitements s'effectuent entre 7h00 et 19h00, sauf en cas d'extrême urgence (gel, conditions climatiques, etc.).
- L'installation de filets de fermeture anti-dérive après floraison à l'étude sur les nouvelles parcelles.
- L'équipement avec du matériel plus performant et mieux ciblé (acquisition de 2 pulvérisateurs anti-dérive et 100 % des pulvérisateurs équipés de buses anti-dérive à très faible dispersion).

Le développement continu de l'Agriculture Biologique :

- ✓ 2007 : 0,6 ha
- ✓ 2018 : + 3,4 ha
- ✓ 2019 : + 2,3 ha
- ✓ 2020 : + 1,8 ha

(Sans compter les cultures biologiques des vergers d'Usinens)

Affaires Scolaires...



Affaires Scolaires et Péricolaire



Afin de pérenniser les actions engagées pour favoriser le bien-être de nos jeunes, nous travaillons à de nouvelles infrastructures et des services élargis, à la hauteur des besoins de notre commune :

- Les travaux d'agrandissement de l'école, sous l'égide de la CCPC, débiteront en octobre cette année.

- La création de la micro-crèche au cœur de notre village, livrable pour septembre 2021 et dirigée par Mme Emilie Bajard.

Point cantine



En 2019 - 2020, 11 060 repas ont été servis, dont 5 733 repas primaires, 5 003 repas maternelles, 161 repas adultes et 108 accueils PAI. En toute logique, ce nombre est inférieur à celui de l'année 2018 - 2019 (15 388 repas).

rythme dans leur propre salle et les primaires sont répartis au self sur deux services. Les primaires apprécient tout particulièrement cette nouvelle forme d'autonomie.

Nous restons donc sur des repas à 4.55€ pour les maternelles et 4.65€ pour les primaires.

Le nouveau système de self pour les primaires a été mis en place et a eu de bons résultats : désormais les maternelles mangent à leur

Il n'y aura pas d'augmentation de tarif en 2020-2021, grâce au fournisseur, Leztroy, qui renonce à la revalorisation de ses tarifs, suite à la crise sanitaire.

L'association de cantine tient à remercier les parents d'élèves, l'équipe enseignante et l'équipe municipale qui ont tous su s'adapter aux conditions très particulières de cette fin d'année avec flexibilité et réactivité.

Évolution de l'accueil périscolaire



- Suite à l'enquête menée auprès des familles d'enfants scolarisés à Copponex pour recenser les besoins en accueil extra-scolaire, la commune de Copponex organise depuis la rentrée un accueil de loisirs dédié aux enfants de maternelles et de primaires les mercredis de 8h à 18h dans les locaux de la garderie périscolaire.

Les animations proposées tourneront autour de 4 axes :

Pour commencer, l'accueil du mercredi sera ouvert pour 10 enfants de maternelles et 14 enfants de primaires. La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent. Les inscriptions se dérouleront par période de vacances à vacances et devront nous parvenir au plus tard 2 semaines avant le début de la période.

- Le Centre aéré, quant à lui, sera dorénavant ouvert aux enfants 8 semaines par an (contre 5 par an jusque là) : 1^{ère} semaine des vacances d'octobre, les 2 semaines des vacances de février et d'avril et 3 semaines en juillet.

- Le nombre d'enfants accueillis va augmenter, on va passer d'un agrément de 72 enfants à un agrément de 86 enfants, grâce à l'embauche de Pascal Bertrand, directeur diplômé, qui va adapter l'organisation du service périscolaire aux nouveaux effectifs.

- Citoyenneté, écologie et solidarité.
- S'ouvrir au monde : connaissances et découvertes.
- S'exprimer et développer sa créativité.
- Bouger son corps.

- A partir de la rentrée de septembre 2020, les tarifs du périscolaire sont revus légèrement à la hausse, avec une revalorisation des tarifs des tranches 3 et 4 du coefficient familial.

En effet, ces derniers n'avaient pas été augmentés depuis 2011 et il s'agit de couvrir les frais de fonctionnement de façon plus adéquate.



INTERVIEW DE PASCAL BERTRAND RÉALISÉE AVEC LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DU MERCREDI



R : Bonjour, tu t'appelles comment ?
Quel âge tu as ? Tu habites où ?

PB : Je m'appelle Pascal BERTRAND, j'ai 59 ans, je suis né à Dunkerque et j'habite à Moye un petit village près de Rumilly à 35 Km de Copponex

R : Tu as des enfants ?

PB : Oui, cela fait 35 ans que je suis marié et j'ai 3 garçons de 31, 30 et 27ans

R : C'est quoi ton travail ?

PB : Je travaille depuis 40 ans avec des enfants ou des adolescents. J'ai une formation et un diplôme qui s'appelle le DEPJEP, ce qui m'a permis d'être responsable de centre social et de plusieurs structures d'animation, dans le Nord pour la commune de Louvroil, en Ardèche à Aubenas et en Savoie à Albertville.

En Haute-Savoie, j'ai travaillé au service d'accueil d'urgence du Village du Fier pour m'occuper d'adolescents en difficulté. Pour la commune de Bellegarde, j'ai été responsable de l'espace enfance municipal, et juste avant de venir à Copponex, j'étais directeur du service enfance jeunesse de Valleiry pendant 11 ans. A Valleiry il y a une très grande école de 22 classes et plus de 550 élèves.

R : Pourquoi tu es venu travailler à Copponex ?

PB : Comme je l'ai dit à l'instant, avant j'étais responsable du péri-scolaire de Valleiry. La taille de l'école et le nombre d'enfants inscrits à la cantine (plus de 320 enfants) ne me convenait plus, je n'avais plus le temps de faire de l'animation avec les enfants. J'étais responsable d'une équipe de 25 animateurs et ATSEM. Ici, c'est encore une école à taille humaine 7 classes, 120 enfants à la cantine le midi. Ici, je dirige une équipe de 7 animatrices.

De plus, la commune de Copponex cherchait un responsable qui a un diplôme comme le mien, qui permet d'accueillir dans la réglementation jeunesse et sport des enfants pendant 144 jours d'école (le matin, midi et soir), mais également durant 36 mercredis de l'année scolaire et pendant 8 semaines sur les petites et grandes vacances.

En tous cas, je suis très content de travailler à Copponex avec des collègues sympathiques, compétents et motivés, et j'espère que je vais pouvoir utiliser mon expérience pour faire évoluer l'organisation du péri-scolaire de Copponex pour les années à venir.

Affaires Scolaires...



L'année scolaire 2019-2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire liée à la Covid19, le confinement et la mise en place de l'école à la maison.

Malgré cette situation inédite et exceptionnelle, les enseignants ont été satisfaits de l'implication de la quasi-totalité des familles dans le suivi des enfants en distanciel. « **Cela a demandé beaucoup de travail, mais les résultats sont là, et très peu de retard dans les programmes**

et dans les acquisitions a été constaté », nous explique le directeur de l'école, Yvan Pourraz.

Une grande satisfaction également sur le civisme des familles, qui se sont toutes arrangées pour garder leurs enfants dès que leur accueil à l'école était problématique ou impossible.

Il semblerait même que cet épisode vécu à distance ait, à contrario, eu un effet de rapprochement entre les élèves et leurs parents.



Quelques citations par les enfants



« L'école à la maison c'était bien mais c'est quand même mieux avec la maîtresse et les copains » **Hugo 5 ans**, et de la part de sa maman, un grand merci et un grand bravo au directeur et à son équipe enseignante pour la continuité pédagogique, sa disponibilité, sa réactivité et son organisation per et post confinement.

« Ce qui était bien, c'était de pouvoir organiser notre travail comme on voulait... » **Malia 11 ans**

« Je n'ai pas aimé cette période, mes copines m'ont manqué, beaucoup de travail à faire, et c'était difficile de travailler seule à la maison. C'était bien d'être avec ma famille mais aussi pénible de ne voir que ces personnes-là » **Chloé 9 ans**

« J'ai aimé voir maîtresse avec la caméra et j'ai pu jouer dehors », **Théa 5 ans**

« Il y a des moments où on s'est beaucoup ennuyé, mais j'ai adoré faire l'école à la maison avec maman ! Mes amies m'ont énormément manqué ! J'étais contente de retourner à l'école ! » **Lola 9 ans**



Finalement, le 1^{er} septembre, les 178 élèves de l'école de Copponex ainsi que leurs enseignants ont pu se retrouver dans des conditions normales pour une nouvelle rentrée. La Mairie tient à remercier toute l'équipe des enseignants pour leur investissement et la richesse des contenus et outils utilisés, et pour leur réactivité. En ces temps difficiles, nous avons tous pu

prendre conscience de la complexité du métier d'enseignant !

De chaleureux remerciements aussi au personnel du périscolaire et de la cantine, qui ont su coordonner leurs efforts avec l'école. Merci aussi à l'équipe Leztroy, fournisseur de la cantine scolaire, pour sa flexibilité et sa réactivité.

Nous remercions également les parents qui ont bien joué le jeu, et ont permis à leurs enfants de maintenir un rythme d'apprentissage malgré les contraintes personnelles et professionnelles.

Et enfin nous remercions la CCPC pour sa bonne gestion en matière de désinfection, fourniture de produits, matériels.

Classe découverte du 07 au 10 février 2020



POUR LES ÉLÈVES DE CE2 / CM1 / CM2 AU PONT DU GARD

• Pont du Gard... entre autres, car le projet avait pour thématique L'Antiquité. La classe de CE2-CM1 de Madame CHANEAC et la classe de CM1-CM2 de Monsieur LABBE sont ainsi parties 4 jours dans le sud de la France pour y rechercher les traces de cette période historique au programme.

Plusieurs sites étaient visés : d'abord la ville de Sommières (où tout le monde logeait) avec, notamment, son pont romain et son sous-sol que l'on devine encore avec ses arches en continuité. Puis la ville de Nîmes avec ses arènes, sa Maison Carrée ou son Castellum (arrivée d'eau) et, un peu plus haut bien sûr, le Pont du Gard.

Ensuite la ville d'Arles, ses thermes, son musée et son théâtre antiques, son amphithéâtre et quelques lieux qu'avait fréquentés, bien plus tard, il est vrai, le peintre Vincent Van Gogh. Enfin le site d'Ambrussum, ancien oppidum gaulois, avec un parcours éducatif sur la Via Domitia et l'étude / techniques de construction des ponts de l'époque.

Le projet de classe de découverte était initialement prévu en mai 2020 mais il avait dû être programmé en février pour des raisons d'hébergement sur place. Nombreuses sont les classes en France qui n'ont pu partir en voyage scolaire cette année à

cause de la triste pandémie. Nos élèves ont eu, eux, la chance de partir juste avant le confinement de mi-mars 2020... et ils ont eu, cerise sur le gâteau, un temps magnifique durant tout leur séjour dans le sud.

Les enseignants et les parents accompagnateurs (Jennifer, Laure, Mariette, Maxime et Patrick) rient encore de voir certaines élèves s'enduire de crème solaire le soir après la douche, pour le cas où le lendemain, ou d'autres faire un concours de lancer de sac à dos, étonnés ensuite de le voir accroché aux branches et ne pouvoir atteindre la gourde pour étancher la soif.



Ces 4 jours culturels en rapport avec l'Histoire ont été financés en partie par les parents, mais essentiellement par l'APE, la Coopérative Scolaire, le Conseil Départemental et la Municipalité qui a attribué une subvention exceptionnelle supplémentaire. Qu'ils soient ici tous remerciés pour avoir permis aux petits Copponésiens de vivre cette aventure!

Laure CHANEAC et Laurent LABBE
Enseignants CE2 / CM1 / CM2

Vie locale et associative



Association Culture et Loisirs



En cette année difficile, suite aux restrictions sanitaires, l'ACL continue d'organiser la Fête du Four à Pain prévue le 4 octobre prochain en espérant vous voir nombreux. Nous avons aussi organisé une randonnée au départ du Lac des Confins jusqu'à la tête du Danay, suivi d'un pic-nic. Ce fut un moment très convivial ! Nous tenons aussi à remercier Eric Chardon, l'ancien Président de l'ACL, pour son implication durant toutes ces années passées.

LE NOUVEAU BUREAU :

- Président, Mr Verdan Jérôme,
- Vice-Président, Mr Marmoux Ludovic,
- Secrétaire, Mr Giner Louis,
- Vice-secrétaire, Mr Guichon Lionel,
- Trésorière, Mme Marmoux Marine,
- Vice-trésorier, Mr Perrillat Jérôme.



Associations des Parents d'Élèves



Vous ne le savez peut-être pas encore mais les membres de l'APE ainsi que les bénévoles d'un ou plusieurs jours sont les bienfaiteurs de l'école.

Leurs actions, avec le support actif de la Mairie et de l'ACL ont pour but de récolter des fonds permettant ainsi aux élèves copponésiens de profiter de nombreuses sorties au cours de leurs années scolaires.

L'APE a été présente en 2019 sur plusieurs manifestations locales : Grandes Médiévales d'Andilly et marché dominical de notre commune avec l'organisation d'un carnaval pour

le plus grand bonheur des écoliers !

L'année 2020 a été quelque peu chamboulée mais l'APE a néanmoins réussi à organiser quelques actions : buvette lors du spectacle de Noël, vente de chaussettes de Noël, vente de foie gras en partenariat avec l'Auberge de Bajole et vente de paella en partenariat avec Anthony Airale.

Malgré une année raccourcie, ces événements ont permis aux élèves de profiter de quelques sorties, la plus importante étant un voyage scolaire au Pont du Gard pour 2 classes.

L'APE ne pourrait survivre sans les bénévoles qui la composent. C'est pourquoi, elle a sans cesse besoin de volontaires pour lui prêter main-forte. Aucune obligation de participer à toutes les manifestations, une présence pour la préparation, la buvette ou le rangement est déjà très appréciée ! Chacun peut apporter sa petite pierre à l'édifice !



Le message de l'équipe : Une nouvelle année commence, nous l'espérons complète cette fois-ci. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les nombreux acteurs de ces manifestations et espérons vous retrouver toujours plus nombreux !

Pour nous suivre : www.facebook.com/ape.copponex
Contact : ape_copponex@hotmail.fr

Liste des associations



Nom	Activité	Téléphone	Nom	Activité	Téléphone
ACCA	Valentin PAGET	06 77 54 80 94	Étoile sportive de Cernex	Luc THOMASSON	06 66 39 04 13
Association Culture et Loisirs	Jérôme VERDAN	06 59 20 56 07	APE	Natacha VIVIER	06 23 14 54 61
Association Allô Stop Alcool	Michel CHARVEYS	06 80 67 04 10	Des petits moments de bonheur	Jöelle CHAUVET	04 50 44 22 49 06 10 71 74 98
Association Équilibre Sport et Santé	Gérald BUET	09 53 81 14 03			

Les Rendez-Vous de Copponex



Avec l'objectif de renforcer le lien entre les Copponésiens, d'offrir un lieu propice à la rencontre de l'autre et à la découverte de son environnement, la nouvelle équipe municipale a souhaité revisiter le concept du Marché du dimanche matin afin de rendre celui-ci plus en adéquation avec les attentes des habitants de notre village.

Le marché du dimanche matin laisse donc place aux « Rendez-vous de Copponex » !

À partir du mois de septembre 2020, tous les 2^{ème} dimanche du mois en matinée nous vous proposerons un rendez-vous thématique autour d'un marché de producteurs, de créateurs et différentes animations (petite restauration, buvette, associations...).

Nous espérons vous ravir par la présence de divers producteurs locaux (fleuriste, caviste, maraîcher bio, fruits, fromages), artisans et créateurs (vêtements, sacs, bijoux, savons, plantes...), poulet, plats cuisinés, foodtrucks...

Nous comptons aussi faire participer les associations présentes sur notre territoire, notamment en mettant en place une buvette et quelques activités.

Afin de rassembler les Copponésiens, et de se retrouver nombreux pour faire vivre notre village, nous avons prévu des thématiques diverses et variées telles que : un vide grenier, le ramassage des déchets; un événement musical, un marché de Noël; des ateliers créatifs et éducatifs; un carnaval; une chasse aux œufs; un tournoi Pétanque et bien d'autres surprises encore.

Le 1^{er} Rendez-Vous de Copponex a donc eu lieu le dimanche 13 Septembre : Marché de producteurs et créateurs, buvette et mise en route du four du village avec vente de pain en vue de la fête du four à pain. Nous n'avons malheureusement pas pu organiser le vide grenier le 13 septembre comme initialement prévu, pour des raisons sanitaires. Mais nous avons maintenu le Marché !

Nous vous attendons nombreux, à la rencontre de nos producteurs et créateurs, pour faire vivre notre village et partager ensemble de bons moments.

Nous espérons pouvoir vous proposer les animations prévues dès le mois d'octobre...



Vie locale et associative



A la rencontre de nos exposants



DEMAIN AU JARDIN :

Le goût ne vous fait pas peur ? La qualité non plus ? Vous voulez en plus que les légumes soient Bio et locaux ? Et ben pour moi c'est tout pareil !!!

Moi c'est Rémi, trentenaire et maraîcher Bio sur Deyrier (commune de Cruseilles).

Je me suis installé en janvier 2020 à la suite d'un long parcours (du combattant) de reconversion professionnelle.

Je cultive une large gamme de légumes labellisés AB, toute l'année.

Plus qu'un projet agricole, je souhaite partager avec vous les valeurs de la terre, l'importance de préserver nos ressources, et mettre en avant une économie locale et circulaire.

Alors si vous adhérez, retrouvez mes légumes tous les mercredis soir de 17h30 à 20h pour la vente directe à la ferme, et les jeudis matin de 7h30 à 12h sur le marché de Cruseilles.

06 58 47 17 43 - demainaujardin.remi@gmail.com



KOKEDAMAX DEALER DE MOUSSE :

Passionné depuis toujours par les plantes et grand amoureux de la nature, Maxime a découvert en 2017 l'art japonais du kokedama, ce fut une révélation qui aujourd'hui s'est transformé en une véritable passion.

De fil en aiguille, la mousse végétale a pris une place importante dans son travail et se retrouve dans toutes ses créations.

Kokedamas, terrariums, mossariums, tableaux & curiosités, la mousse offre d'infinies possibilités !

Sa particularité est d'utiliser des produits non stabilisés, qui demandent donc attention et amour comme tout être vivant. Contrairement aux plantes stabilisées donc finalement mortes, les végétaux utilisés contribuent réellement à la dépollution de l'air tout en apportant une note forestière.

06 88 56 95 36 - contact@kokedamax.com



VICKY CRÉA'S :

Passionnée par la mode dès mon plus jeune âge, j'admirais les vêtements de mes tantes elles même couturières de métier.

Elles m'ont appris la couture quand j'avais 10 ans. Mon cursus professionnel s'est dirigé vers la coiffure mais la passion de la couture est restée omniprésente. J'ai commencé à réaliser des sacs à main enceinte de ma 1^{ère} fille en 2011.

Ceci étant devenu addictif j'ai peaufiné ma technique de couture, mes patrons, mes modèles.

J'adore faire des sacs textiles artisanaux, dans chaque création je peux vous raconter son histoire !

Pour me perfectionner, je suis testeuse de patron, parfois vous pourrez les retrouver sur ma page Facebook et Instagram.

06 07 55 77 28 - vchaumontet@hotmail.fr





PERMIS DE CONSTRUIRE DE SEPTEMBRE 2019 A 2020			
GUIAVARC'H Erwan	Extension sur construction existante	225 route de Follon	✓
SAS BALME Mr. BOCHATON	2 villas	Chemin Jules Vuy	✓
SAS BALME MR. BOCHATON	3 villas	Chemin Jules Vuy	✓
Commune de Copponex	Extension groupe scolaire + création micro-crèche	34 Passage de l'école	✓
DA SILVA Aymeric MANENT Coline	1 villa	110 Route des Grands Prés	✓
ROUSSEAU Denis	Surélévation maison	2721 route de Cruseilles	✓
SALLAZ Michaël	Réhabilitation et agrandissement	Chemin de l'Arthaz	✓
RABILLE Fabien	1 villa	2590 Route de Cruseilles	✓
CARRIERE Johan	1 villa	Route des Bois Chardons	✓
LANGIN Christophe et MARTINEZ Audrey	1 villa	Route des Bois Chardons	✓
DUCRUET Philippe	garage	415 Route de Mézier	✓
SAS BALME Mr. BOCHATON	1 immeuble - 14 logements	Chemin du Châtelard	✓
SCISCIOLI Frédéric	1 villa	Route des Grands Prés	✓
LAVOREL Rémi	Extension maison	2592 Route de Cruseilles	✓
CAPUZZO Jean-Philippe	1 villa	Route des Bois Chardons	✓
AZUR HOME RHONE-ALPES Mr SCHILLINGER	2 bâtiments de 8 logements	Route des Bois Chardons	EN COURS
MAGNIN Gaël	1 villa	Route de Chatillon	✓
LOPEZ Erwan et Laurie	Modifications ouvertures et façade	Chemin de Bûchine	EN COURS
BEN AMER Walid	Démolition veranda et surélévation maison	1326 Route de Bajole	EN COURS

DECLARATIONS PREALABLES DE SEPTEMBRE 2019 A AOUT 2020

65 accordées - 1 refusée et 2 annulées

Nous vous rappelons que tout changement de l'aspect extérieur de votre habitation, toute création de surface de plus de 5 m² ou mise en place de clôture, création de mur de soutènement ou d'enrochement doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. Toute création de plus de 20 m² doit faire l'objet d'un permis de construire.

Voirie



ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX 2019/2020		Montant
1	Fauchage	10 206 € HT
2	Curage de fossés	19 079 € HT
3	Élagage	1 980 € HT
4	Rebouchage nids de poule	-
5	La Vellaz : après travaux de rénovation de la conduite d'eau potable par la CCPC, réfection de revêtement financé par la commune et la CCPC :	-
6	Pose d'un radar pédagogique à l'entrée du chef-lieu coté Cruseilles, un autre devrait être posé coté route du stade vers le cimetière.	-
7	Projets 2020 Si les travaux d'alimentation d'une future maison sont réalisés chemin des Prés Barrat, il est prévu une réfection partielle de cette voie en 2020.	-

Réseaux divers



Eclairage public : (En) Fin des travaux de Follon. La faute à un poteau mal planté les travaux se sont un peu éternisés. Les derniers témoins des installations du passé ont été enlevés par l'entreprise Bouygues durant le mois de juin.

Une nouvelle tranche de gros entretien et réparation de l'éclairage public devrait être réalisée cette année. L'impasse des petits Bois et le carrefour de la RD1201 sont concernés, espérons que cela sera moins long. Une deuxième tranche de travaux d'environ 30 000€ HT est programmée

pour supprimer les dernières lampes fluorescentes sur la commune. Amélioration de la circulation et un complément de sécurisation de la route de Follon et des Petits Bois: sens interdit dans le sens de la descente de 6h à 9h et dans le sens de la montée de 16h30 à 19h.

Nouveautés au Chef-lieu



De nouveaux jeux ont été installés près de l'agorespace et un chalet de 20 m² va être construit avec un barbecue pour organiser des soirées pétanque ou autres.



CCAS - Aux habitants de Copponex



DONNER DE SON TEMPS...

MAIRIE : 04 50 44 22 82

MME GENEVIÈVE NIER :
06 75 09 45 59

A Copponex, comme souvent à la campagne, des personnes se retrouvent parfois isolées et éloignées des commodités. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réalise une enquête auprès de la population pour connaître les besoins en déplacement des personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

Si vous êtes prêts à donner de votre temps pour les aider dans leurs

déplacements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements !

LES MEMBRES DU CCAS :

- Monsieur Julian MARTINEZ,
- Madame Geneviève NIER,
- Madame Sandra DECHANDON,
- Madame Christelle THOMASSON,
- Monsieur Michel GONDRET,
- Madame Joëlle CHAUVET,
- Madame Elisabeth TONNELIER,
- Monsieur Grégory LECOURT,
- Monsieur Villy ETIENNE.

DON AU CCAS :

Des déchets ont été déposés sur la route des Bois Chardons et constatés par le maire. Grâce au soutien de la gendarmerie, un don de 2 000 € a été effectué au CCAS de la commune par l'entreprise responsable.



Le mot "d'agissons ensemble pour Copponex"



Madame, Monsieur,
Chers habitants de Copponex,

Vous avez été très nombreux à vous rendre aux urnes lors des élections municipales en mars dernier, et ce dans un contexte sanitaire particulier, démontrant ainsi votre fort intérêt pour la vie communale et l'avenir de Copponex.

Grâce au soutien de plus de 48% des électeurs, notre liste compte désormais 3 membres au sein du conseil municipal : Michel Gondret, Aurore Gremion et François Richer. Nous tenons à vous remercier sincèrement de votre confiance accordée. Lors de cette campagne, nous avons eu à cœur d'aller à votre rencontre pour vous donner la parole et échanger avec vous sur votre vie

à Copponex. Cette démarche inédite a notamment permis de mettre en lumière une volonté commune d'implication, d'information et d'action collective au service de notre village, de son environnement, de sa vie locale et du « vivre bien » ensemble.

Ainsi nous tenons à saluer la création d'un groupe whatsapp d'entraide « Aidons-nous@Copponex » qui a vu le jour au début du confinement dans le but de porter assistance, rendre service, échanger conseils et informations utiles entre voisins ; une association citoyenne est également en phase de création démontrant une fois de plus l'attachement des habitants de Copponex à leur commune.

En tant qu'élus de la liste « **Agissons Ensemble pour Copponex** » nous n'aurons de cesse d'agir en concertation pour l'intérêt commun, conformément à notre proposition de municipalité participative et de transparence de l'information. Nous œuvrerons en bonne intelligence avec nos collègues issus de la liste « Vivre à Copponex » dans le respect de nos valeurs, afin de porter votre voix avec conviction et engagement.

Michel Gondret,
Aurore Gremion,
François Richer.

État Civil



Naissances



POUX Lynn,	née le 11 octobre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	373 Route des Bois Chardons
BOUET Camron, Jean,	née le 31 octobre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	1 Route de Cruseilles
VIVIANI Mya, Kaïma Suzanne,	née le 2 novembre 2019 à ANNECY (74)	452 Route de Cruseilles
ABOUFARID Meryem, Naïma,	née le 18 novembre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	23 Place de l'église
BESSON Mathis, Valentin,	né le 11 janvier 2020 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	654 Route de Mézier.
DELMAS Léopold, Géry Marie,	né le 24 mars 2020 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	87 Route du Vieux la Velle
PERIGUEUX Thibault, Pierre,	né le 24 mai 2020 à EPAGNY METZ TESSY (74)	18 Route du Prés Martin
JACQUEMOUD Anatole, Pierre Roger,	né le 23 juin 2020 à EPAGNY-METZ-TESSY (74)	2559 Route de Chatillon
JOURDAN Zélie, Michelle Nelly,	née le 2 juillet 2020 à EPAGNY-METZ-TESSY (74)	166 Chemin du Pont Romain
LAURE Kohichi, Cédric,	né le 22 juillet 2020 à ANNECY (74)	207 Route des Roches Bleues
JACQUOT Théo, Paul Jean Claude,	né le 22 août 2020 à EPAGNY METZ-TESS (74)	124 Chemin des Prés Barrat

Mariages



NISS Rainier et **SOUCHON Marine** Claudine Nicole, le 8 février 2020
THIBOUD Yannick, Claude et **KISTER Isabelle** Lucie Yvonne, le 20 juin 2020
ESEGHIR Jihad et **BENAÏSSA Djmale,** le 18 juillet 2020
GUIBOUT Alban et **SAIM-MAMOUNE Lucie,** le 1^{er} août 2020
POIRIER Karine Marie-Josèphe et **COTTEZ Caroline,** le 8 août 2020
MENUT Manon et **MEINDER Aurélien** Antoine, le 22 août 2020



État Civil

Pacs



THIBOUD Yannick Claude et **KISTER Isabelle** Lucie Yvonne, le 31 janvier 2019.

GILLI Laurent et **ARMELLI IAPICHINO Ornella**, le 4 juin 2020.

AMIET Guillaume Bertrand Grégoire André et **PECQUET Emmanuelle** Jeanne Joséphine, le 8 juin 2020.

Décès



AIRALE Jean-Jacques Henri, le 13 septembre 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74).

FUCINA Olivier, le 29 octobre 2019 à ARGONAY (74).

CARTIER Berthe Marie Eugénie, veuve DECARROUX le 15 janvier 2020 à ARGONAY (74).

PINARD-BEAUSOLEIL Clarice Emilie Marguerite, veuve PACHOUD le 20 mai 2020 à CRUSEILLES (74).

ALAIS Andrée Simonne, veuve BOUVIER le 16 août 2020 à COPPONEX (74).

BOUVIER Andrée, le 16 août 2020 à son domicile à Chatillon à l'âge de 94 ans (COPPONEX 74).

DECÈS MME BOUVIER :

Le 16 août 2020, Mme Andrée Bouvier est décédée à son domicile à Chatillon à l'âge de 94 ans. Souriante, serviable et conviviale, elle est arrivée à Copponex à l'âge de 20 ans de Neuilly. A l'époque, c'était surprenant une parisienne qui se transforme en très peu de temps en agricultrice.

Elle aimait s'impliquer dans la vie de sa commune. Elle a été conseillère municipale pendant 24 ans, de 1971 à 1995, pendant les mandats de Marius Fournier et de Jean Thomasson. Depuis lors, elle avait plaisir à inviter régulièrement les conseils municipaux successifs.

Lors de ces repas généreux et joyeux on pouvait apprécier son sens de l'accueil, sa convivialité et son humour débordant.

Elle avait à cœur d'organiser, depuis de nombreuses années, le repas de Chatillon en juillet, toujours très réussi.



Elle a accueilli dans ses chambres d'hôtes de nombreux pensionnaires, pour beaucoup devenus au fil du temps des amis. Pendant sa maladie, elle a toujours gardé son sourire et sa dignité.

ANNIVERSAIRE DE MME BOULAIRE :

Notre doyenne a fêté ses 98 ans le 10 septembre 2020. Nous lui souhaitons une bonne santé et de garder son beau sourire.





Infos pratiques

{ La mairie }

70 place de l'Eglise - 74350 Copponex

Tél. : 04 50 44 22 82

Fax. : 04 50 32 76 34



commune@copponex.fr

www.copponex.fr

{ Informations utiles }

HORAIRES BOULANGERIE

- Du mardi au vendredi : 6 h à 13 h 30 et 16 h à 19 h
- Le samedi : 6 h à 13 h 30
- Le dimanche : 7 h à 13 h

• FERMETURE de l'agorospace :

à 23h à partir du 1^{er} octobre 2020

- **FÊTE DU FOUR À PAIN** : dimanche 4 octobre
- **SAINT-ANDRÉ** : dimanche 6 décembre

LES RENDEZ VOUS DE COPPONEX :

- Dimanche 11 octobre
- Dimanche 8 novembre
- Dimanche 13 décembre
- Dimanche 10 janvier
- Dimanche 14 février
- Dimanche 14 mars

• **TONTE** : interdiction le dimanche et jours fériés

• **GRANDES MÉDIÉVALES D'ANDILLY** : 29 et 30 mai 2021

• **CARNAVAL** : 14 mars 2021

{ Nouveaux habitants }

Lorsque vous arrivez à Copponex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille notamment dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires.

{ Travailleurs frontaliers }

Vous êtes titulaire d'un permis G :
Assurez-vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour.

Vous avez la nationalité suisse ou vous êtes double national et travaillez dans le canton de Genève:

Venez vous faire recenser à la mairie et assurez-vous que votre adresse est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population.

{ Recensement militaire }

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité française ou que vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à partir du mois de vos 16 ans.

{ Carte d'identité et passeports }

Vous pouvez compléter votre demande en ligne sur service-public.fr, l'imprimer et prendre rendez-vous avec une mairie équipée, la plus proche étant Cruseilles.

{ Bibliothèque }

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h30 à 17h
- Le samedi de 10h à 11h30

{ Garderie périscolaire & centre aéré }

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 50 09 60 19.

{ Groupe scolaire }

34 passage de l'école
74350 Copponex

Tél. : 04 50 44 04 79

ce.0740201S@acgrenoble.fr

www.ac-grenoble.fr/ecole/74/copponex/

{ Pompiers }

Tél. : 18 / Tél. : 112

{ Gendarmerie }

Tél. : 17 ou 04 50 44 10 08

Fax. : 04 50 44 97 85